

OFFRE D'EMPLOI

Le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec est à la recherche d'un avocat pour joindre son équipe du Service de prévention.

Depuis 1988, le Fonds d'assurance assure, dans un but non lucratif et à long terme, la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec.

Description sommaire

Relevant de la Directrice des affaires d'assurance, l'avocat au Service de prévention travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de prévention visant à réduire la fréquence et la sévérité des réclamations présentées.

Principales responsabilités

L'avocat au Service de la prévention a comme principales fonctions de :

- Collaborer à la préparation d'un programme structuré de prévention et le mettre en œuvre une fois approuvé par le comité de décision;
- Élaborer un plan et un budget;
- Élaborer et présenter des activités de prévention (conférences, webinaires, balados, etc.) en tenant compte de l'historique des réclamations;
- Rédiger, éditer et publier des articles, des capsules, des guides pratiques et des bulletins de prévention;
- Examiner, valider et corriger les données historiques compilées par le Service des sinistres afin d'en assurer la meilleure fiabilité;
- Assurer la vigie de l'évolution des conditions d'exercice du droit, de ses environnements législatifs, réglementaires et d'affaires pouvant influencer la fréquence, la sévérité ou la nature des réclamations;
- Suivre l'évolution des pratiques et des activités de prévention pour les avocats des autres juridictions pertinentes;
- Collaborer avec les instances de formation professionnelle, de formation continue et d'inspection professionnelle de l'Ordre;
- Maintenir un réseau de contacts auprès des assureurs responsabilité des avocats à l'extérieur du Québec;

- Répondre aux appels de garde ou autres demandes (demandes de renseignements notamment sur le fonctionnement du Fonds d'assurance, le Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec et la police d'assurance, questions des tiers et des assurés).

Qualifications requises

- Être membre en règle du Barreau du Québec depuis au moins dix (10) ans;
- Expérience dans les domaines de l'assurance et de la responsabilité professionnelle;
- Expérience en enseignement (un atout);
- Aptitude à travailler avec différents outils technologiques (la maîtrise de plusieurs plateformes et logiciels sera considérée comme un atout).

Habilités

- Autonomie;
- Sens de l'organisation et de la collaboration;
- Rigueur;
- Habileté de communication tant à l'oral qu'à l'écrit.

IDENTIFICATION DU POSTE

Poste temps plein ou temps partiel

Lieu de travail : Maison du Barreau (Vieux-Montréal) avec possibilité de télétravail

Reconnaissant la richesse de la diversité, nous accueillons et encourageons des personnes de tous les groupes afin de tendre à refléter la diversité de genre et d'identité, la diversité ethnoculturelle et les autres formes de diversité qu'on trouve au sein de la profession et de la population.

Le genre masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae et leur lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : marie-chantal.thouin@farpbq.ca avant le **11 juillet 2024**.

[Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées dans le cadre du processus de sélection.](#)